

FORMATION CHEF DE MANŒUVRE - COORDINATION DES OPÉRATIONS DE LEVAGE

Le Chef de Manœuvre est le coordinateur essentiel des opérations de levage. Il garantit la sécurité et l'efficacité de l'opération du début à la fin. Selon l'OPPBT et l'INRS, la majorité des accidents graves de levage impliquent un défaut de préparation ou de coordination. Cette formation répond aux exigences de l'article R4323-56 du Code du travail et aux recommandations CNAMTS.

Objectifs

- Acquérir les compétences nécessaires pour coordonner des opérations de levage en sécurité
- Permettre d'analyser les risques et d'élaborer un plan de levage adapté
- Former à la préparation, l'organisation et la supervision des opérations
- Maîtriser la communication et la coordination entre les différents intervenants
- Connaître les responsabilités légales et réglementaires du chef de manœuvre

■ Public Visé

- Chefs d'équipe et conducteurs de travaux
- Encadrants de chantier BTP
- Chefs d'atelier en industrie
- Responsables logistique et manutention
- Coordonnateurs SPS
- Toute personne désignée pour organiser des opérations de levage

✓ Pré Requis

- Expérience professionnelle dans le domaine du levage ou du chantier
- Connaissances de base en levage (formation élingage recommandée)
- Capacité à encadrer une équipe
- Aptitude médicale
- Maîtrise de la lecture de plans et schémas techniques

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

COMPÉTENCE 1 - ANALYSE ET PRÉPARATION :

- Analyser les risques d'une opération de levage (environnement, charge, moyens)
- Élaborer un plan de levage détaillé (choix appareil, positionnement, trajectoire)
- Identifier les responsabilités de chacun (donneur d'ordre, conducteur, élingueur)
- Préparer les documents nécessaires (plan de prévention, PPSPS, notices de poste)

COMPÉTENCE 2 - COORDINATION ET SUPERVISION :

- Animer un briefing d'équipe avant l'opération (toolbox meeting)
- Coordonner les intervenants en temps réel (communication efficace)
- Superviser l'exécution et contrôler le respect des procédures
- Utiliser les gestes de commandement normalisés
- Adapter l'organisation en fonction des imprévus

COMPÉTENCE 3 - GESTION DES SITUATIONS D'URGENCE :

- Détecter les anomalies et situations dangereuses
- Arrêter l'opération si nécessaire et mettre en sécurité
- Gérer un incident ou un accident
- Rédiger un compte-rendu et analyser les causes
- Proposer des mesures correctives

Parcours pédagogique

Théorie

- Rôle, missions et responsabilités du chef de manœuvre
- Cadre réglementaire : Code du travail (R4323-55 à R4323-67), recommandations CNAMTS
- Responsabilités civiles et pénales en cas d'accident
- Les acteurs d'une opération de levage : rôles et interfaces
- Technologie des appareils de levage (grues, ponts roulants, chariots)
- Caractéristiques techniques : capacité, portée, courbes de charge, stabilité
- Les accessoires de levage et leur CMU
- Vérifications réglementaires obligatoires (VGP, contrôles périodiques)
- Analyse des risques : identification des dangers, évaluation
- Élaboration du plan de levage : choix des moyens, positionnement, trajectoire
- Préparation logistique : équipe, matériel, balisage, accès
- Documents à établir : plan de prévention, PPSPS, permis de faire
- Gestes de commandement normalisés (NF)
- Moyens de communication (visuels, radios, protocoles)
- Situations particulières : levage aveugle, en tandem, charges longues/volumineuses
- Gestion des incidents et situations d'urgence
- Analyse d'accidents réels et retours d'expérience OPPBTP/INRS

Pratique

- Exercices sur plans : préparation d'un plan de levage
- Analyse de situations de levage réelles de l'entreprise
- Calculs de capacités et efforts
- Choix des moyens et positionnement optimal
- Identification des risques sur schémas et photos
- Rédaction de consignes de sécurité
- Simulation d'animation de briefing d'équipe (jeu de rôle)
- Exercices de coordination avec gestes de commandement
- Mises en situation de supervision d'opérations
- Gestion simulée d'incidents (anomalie détectée, perte de communication)
- Études de cas sectoriels (BTP, industrie, logistique)
- Débriefings collectifs et analyses des décisions prises
- Si possible : observation ou participation à une opération réelle sur site
- Évaluation théorique (QCM et questions ouvertes)
- Évaluation pratique (préparation plan de levage, animation briefing, coordination simulée)

Méthodes et moyens pédagogiques

THÉORIE : Exposés théoriques avec supports visuels (PowerPoint, vidéos d'accidents et bonnes pratiques). Documentation complète (Code du travail, recommandations CNAMTS, normes). Études de cas réels. Échanges interactifs et retours d'expérience des participants. Remise d'un classeur de formation avec modèles de documents.

PRATIQUE : Exercices pratiques sur plans et schémas. Simulations de coordination d'opérations. Jeux de rôles (briefing, communication, gestion d'incident). Analyses de situations professionnelles des participants. Travail en sous-groupes avec restitutions.

FORMATION INTRA RECOMMANDÉE : Permet de travailler sur les cas concrets de l'entreprise avec ses appareils, ses charges et son environnement spécifique.

Pédagogie active et participative. Alternance théorie/pratique. Évaluations formatives continues et évaluation finale certificative.

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur expert en opérations de levage et coordination de chantier. Professionnel expérimenté ayant exercé les fonctions de chef de manœuvre, chef de chantier ou responsable levage en entreprise (BTP ou industrie). Formation pédagogique pour adultes. Connaissance approfondie de la réglementation (Code du travail, recommandations OPPBTP, INRS, CNAMTS). Pratique régulière permettant d'illustrer avec des exemples concrets et actuels.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

- Contrôle théorique : QCM de 30 questions + questions ouvertes sur analyse de situations (validation : 18/30 minimum pour QCM)
- Contrôle pratique : Élaboration d'un plan de levage écrit, animation d'un briefing simulé, coordination d'une opération de levage simulée, gestion d'une anomalie
- Évaluation continue tout au long des 2 jours de formation
- Après examen : Remise d'une attestation de formation Chef de Manœuvre
- Livret complet avec modèles de documents (plan de levage, check-lists, fiches de consignes)
- Avis permettant à l'employeur de désigner la personne comme chef de manœuvre

Modalités d'Accessibilité

Pour des demandes d'adaptation liées à un handicap, vous pouvez contacter notre référent handicap afin que nous puissions examiner la possibilité d'intégration et de mise en place de la formation (support adapté, rythme personnalisé, accessibilité des locaux, outils compensatoires). Cette formation étant principalement théorique et organisationnelle, elle est accessible à un large public sous réserve de capacités de coordination et de communication.

Références réglementaires

Code du Travail (articles R4323-55 à R4323-67) | Recommandations CNAMTS R372 (grues mobiles), R383 (grues à tour), R390 (grues auxiliaires), R423 (ponts roulants et portiques) | Normes NF applicables aux appareils de levage | Arrêté du 1er mars 2004 relatif aux vérifications des appareils de levage | Recommandations OPPBTP et INRS en matière de levage

Durées et effectifs

Formation	Durée	Effectif
Formation Initiale	07:00 Heures 1 Jour	1 à 6 participants maximum par session
Formation Recyclage (recommandé tous les 5 ans)	07:00 Heures 1 Jour	1 à 6 participants maximum par session

<p>TARIF</p> <p>Devis sur demande :</p> <p>GAËLLE RICHOUX Responsable commerciale 0602394916 richoux-gaelle@ofsp.fr</p>	<p>Responsable pédagogique et référent handicap:</p> <p>BENTOUMI Mehdi 0602727314 bentoumi-mehdi@ofsp.fr</p>
---	--

OFSP | 53, Rue Beaucent 01000 BOURG-EN-BRESSE | 06.02.72.73.14 | contact@ofsp.fr |
SARL OFSP au capital de 100€ | Numéro SIRET : 83225904800011 Code Naf : 8559A | www.ofsp.fr |
Numéro de déclaration d'activité : 84010192401 auprès du préfet de région Rhône Alpes, ne vaut pas agrément de l'état.